

Séance du 30 avril 2014

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 24 avril 2014, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, adjoints ; Mme Juzan, M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Mme Chabaud-Nadin, M. Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, MM. Escapil-Inchauspé, Laiguillon, Mmes Candillier, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Uhaldeborde, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Taieb à Mme Candillier, Mme Belbaraka à M. Laiguillon.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

Mme Castel présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Nuit Européenne des musées – Prise en charge des frais des intervenants.

La 10^e Nuit européenne des musées aura lieu le samedi 17 mai 2014. Cette manifestation, combinée avec Parcours d'artistes à Bayonne, rassemble chaque année de nombreux participants. Le musée Bonnat-Helleu propose cette année de rendre hommage à une grande figure de la peinture dont l'Espagne commémore le décès : El Greco (1541-1614), à travers une soirée hispanique.

Le programme proposera une conférence sur les collections de peinture espagnole du musée Bonnat-Helleu donnée par monsieur Guillaume Kientz, conservateur du patrimoine en charge des peintures espagnoles au musée du Louvre à Paris, ainsi qu'une soirée festive animée par un groupe de danseuses et de musiciens.

La Ville de Bayonne prendra en charge l'ensemble des frais relatifs à la préparation de cette soirée, la rémunération du conférencier pour un montant de 166,00 € bruts, ses frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sur présentation des justificatifs. La Ville de Bayonne prendra également en charge la prestation des danseurs et des musiciens, ainsi que les frais de restauration de la soirée.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver les dispositions décrites ci-dessus dans le cadre de l'organisation de la Nuit européenne des musées.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.